

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00021

Numéro SIREN : 790 282 537

Nom ou dénomination : SAS 2CTO

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2022 sous le numéro de dépôt 820

**ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES**

La société ou la personne morale désignée ci-après

SAS 2070

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité) OLIVIER MERLIN

par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: ..... MERLIN .....

prénom: ..... Cécile .....

adresse ou dénomination: ..... Associé .....

adresse du siège: 16 Rue René Cassin 19100 BRIVE.

numéro unique d'identification- (Siren): ..... 790 282 537 .....

Signature

# ATTESTATION

SAS 2 CTO

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**SAS 2 CTO**

**Pour l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020**

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 30/10/2012, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

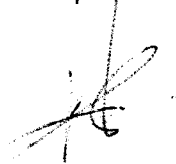
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan</b>	<b>106 156,84 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>19 214,38 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>404,87 €</b>

Fait à BRIVE,

FABIENNE BOUCHETOUX,  
Expert-comptable.



# BILAN ACTIF

SAS 2 CTO

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	30/09/20	30/09/19	en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	12 884,40	12 884,40		
Constructions	74 761,73	80 559,71	-5 797,98	-7,20
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	5 339,68	7 412,16	-2 072,48	-27,96
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>92 985,81</b>	<b>100 856,27</b>	<b>-7 870,46</b>	<b>-7,80</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 367,28	1 347,06	20,22	1,50
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	39,74		39,74	
Autres créances (3)	20,75		20,75	
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 657,14	4 688,82	6 968,32	148,62
Charges constatées d'avance(3)	86,12	83,81	2,31	2,76
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>13 171,03</b>	<b>6 119,69</b>	<b>7 051,34</b>	<b>115,22</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>106 156,84</b>	<b>106 975,96</b>	<b>-819,12</b>	<b>-0,77</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

SAS 2 CTO

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	30/09/20	30/09/19	en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital ( dont versé : 0 )	10 000,00	10 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-43 641,56	-43 852,94	211,38	0,48
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	404,87	211,38	193,49	91,54
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>-33 236,69</b>	<b>-33 641,56</b>	<b>404,87</b>	<b>1,20</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-33 236,69</b>	<b>-33 641,56</b>	<b>404,87</b>	<b>1,20</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	107 072,72	136 072,72	-29 000,00	-21,31
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	29 398,04	2 159,34	27 238,70	
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 325,43	2 088,00	237,43	11,37
Dettes fiscales et sociales	597,34	297,46	299,88	100,81
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>139 393,53</b>	<b>140 617,52</b>	<b>-1 223,99</b>	<b>-0,87</b>
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>106 156,84</b>	<b>106 975,96</b>	<b>-819,12</b>	<b>-0,77</b>
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	139 393,53	140 617,52		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

## **SAS 2CTO**

Société par actions simplifiée au capital de 10000€

SIEGE SOCIAL : 16 Rue René Cassin 19100 BRIVE

**790282537 RCS BRIVE**

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/03/2021**

L'an deux mille vingt deux, le trente mars 2021 au siège social les actionnaires de la SAS 2CTO sont réunis en AG ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents :

Madame Cécile Merlin détenant 50% des actions

Monsieur Olivier Merlin détenant 50% des actions

Monsieur Merlin préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 100 actions sur les 100 actions émises par le Société.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence de l'assemblée
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/09/2020 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
- **des formalités.**

**Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.** Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés avant la réunion de l'assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur le compte de l'exercice clos le 30/09/2020 Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'Art L 227-10 du Code de commerce ; approbations des comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation de la rémunération globale versée au Président ;
- Pouvoir en vue des formalités

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

#### **Première résolution**

**L'AG, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.**

**En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.**

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **Deuxième résolution**

**L'AG décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 404.87€ de la manière suivante :**

**ORIGINE : Résultat bénéficiaire de l'exercice : 404.87€**

**AFFECTATION : Au poste « mise en réserve », soit 404.87€**

#### **Rappel des dividendes distribués**

**L'AG prend acte qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **Troisième résolution**

**L'AG après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'Art L227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **Quatrième résolution**

**L'AG prend acte qu'aucune rémunération n'a été allouée au Président au cours de l'exercice.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **Cinquième résolution**

**L'AG donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du PV de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H. Le PV a été signé après lecture par le Président et les associés.**

**CECILE MERLIN**



**OLIVIER MERLIN**

